

DELIBERATION N°100/2018

Le **Mardi 11 décembre 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert			X	ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSÈRE	CRESENS Annick		X		TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X
TOTAL		14	4	5		
TOTAL VOTANTS		<u>20</u>				2
TOTAL VOIX		25				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL100-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018

DELIBERATION N°100/2018

Objet : RETROCESSION

Opération 16-323 : GRESY sur AIX – Site Girod Cellier

Demandeur : GRAND LAC

Axe : Développement économique

Date de fin de portage prévue : 06/04/2022

Acquéreur désigné : SAS COREB ou toute autre société qui s'y substituerait

Second découpage du tènement GIROD CELLIER, toujours à l'entrée du foncier.

Le constructeur de « Chef de France », acquéreur de la première découpe, s'est positionné pour acquérir le tènement : rénovation des 257 m² du bâtiment existant des années 1970 et création de bureaux pour 1 176 m² sur un terrain de 3 200 m² environ incluant des m² pris sur une parcelle du Conseil Départemental en cours de déclassement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
GRESY sur ISERE	AN n° 73 (p)	553 Route des Gorges du Sierroz	2 996 m ² environ	Bâti	UE	210 000 €
		TOTAL	2 996 m² environ			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué, à la SAS COREB ou toute autre société qui s'y substituerait.

Le 13/12/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL100-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018